

Bulletin de liaison



Octobre 2001, Numéro 2

Femmes de Mékinac - Centre de Femmes



Dans ce numéro :

<i>Suites de la marche</i>	2
<i>L'équité salariale</i>	2
<i>Formation</i>	3
<i>Le café équitable</i>	3
<i>Les journées québécoises</i>	3
<i>Approches et orientations</i>	3
<i>Femmes de coeur</i>	4
<i>Activités à venir</i>	4
<i>Antidote</i>	4
<i>Connaissez-vous ?</i>	5

▼ Vous avez sûrement su la bonne nouvelle ? Et oui, nous sommes déménagées dans des locaux plus grands et plus appropriés à notre mission de centre de femmes. Notre nouvelle adresse est le 211 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

Durant l'été, les projets Placement Carrière Été et le Fond de Placement de la FTQ nous ont permis d'embaucher trois jeunes étudiantes qui ont fait un travail formidable au sein de l'équipe. Félicitations les filles!

Nous continuons d'assurer la représentation féminine à la Table

L'ÉDITORIAL DE France

DÉJÀ L'AUTOMNE

J'espère que vous avez bien profité de l'été qui fut si merveilleux et que vos réserves d'énergie sont prêtes pour affronter les prochaines saisons qui sont, quoique belles, un peu plus difficile à passer.

Le centre de femme de Mékinac vous a concocté un menu assez varié qui nous l'espérons rejoindra vos goûts et intérêts. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires, ils seront constructifs pour nous.

Nous poursuivons toujours les mêmes buts, soit : offrir aux femmes de toute la MRC de Mékinac la possibilité de se rejoindre entre elles par les

activités que nous proposons dans plusieurs localités, procurer un lieu où les femmes sont toujours les bienvenues et où l'on peut trouver de l'écoute, offrir un centre de documentation, et surtout de trouver un accueil chaleureux et respectueux de chacune.

Si vous possédez des livres ou revues qui sont susceptibles d'intéresser les femmes et que vous désirez vous en départir, nous serons heureuses de les utiliser pour bonifier notre centre de documentation.

Alors bon automne à toutes et au plaisir de vous rencontrer !

DES NOUVELLES DE L'ORGANISME

Sectorielle du CLD de Mékinac, à la Table de Concertation du Mouvement des Femmes de la Mauricie, et de se joindre aux actions proposées par le regroupement (L'R) des centres de femmes du Québec. Nous devons aussi continuer à trouver du financement par le biais de subventions car la reconnaissance d'un centre de femmes ne fournit pas en soit le financement nécessaire au fonctionnement de l'organisme. C'est pourquoi nous avons participé le 16 octobre au parlement de Québec à une manifestation organisée par L'R des centres de femmes du Québec

pour que le gouvernement accorde aux 91 centres de femmes du Québec un financement de 165,000\$. Le slogan de la journée «165,000\$ ça change pas le monde, sauf que : les centres de femmes, ça change le monde». Une belle journée où le regroupement des femmes montre encore une fois à nos décideurs politiques que le réseau des femmes est là pour rester et qu'il est important pour eux de considérer la portée sociale du travail fait par les centres de femmes en leur accordant les moyens de fonctionner adéquatement.

L'Équité Salariale

L'ÉQUITÉ SALARIALE, C'EST :

D'attribuer à des emplois traditionnellement occupés par des femmes, un salaire d'emplois traditionnellement occupés par des hommes.

Même si ces emplois sont différents.

Pourvu qu'ils soient de valeur identique.

Le principe de l'équité salariale va plus loin que celui stipulant «Un salaire égal pour un travail égal» puisqu'il exige «Un salaire égal pour un travail différent mais équivalent».

Les personnes qui occupent des emplois généralement exercés par des femmes sont principalement visées par la loi 35. Ce sont ces personnes qui bénéficieront de la correction des écarts salariaux exigée par la loi. Cette dernière s'applique à tout employeur dont l'entreprise compte 10 personnes salariées ou plus qu'il soit du secteur privé, public ou parapublic. La loi s'applique aussi au personnel à temps plein, à temps partiel, occasionnel, régulier ou temporaire.

Le 21 novembre 2001 est la date limite pour tout employeur assujetti par la loi. Selon le cas, il devra avoir déterminé si des ajustements sont requis dans son entreprise ou avoir complété un programme d'équité salariale. Au plus tard le 21 novembre 2005, les écarts salariaux devront avoir été corrigés.

Pour obtenir plus d'informations ou pour toute demande de renseignement, communiquez avec la Commission de l'équité salariale :

Téléphone : 1 888-528-8765

<http://www.ces.gouv.qc.ca>

Poursuite de la Marche Mondiale des femmes

Du 2 au 6 octobre dernier avait lieu à Montréal le 3^{ème} rassemblement international de la Marche Mondiale des femmes. Plus de 45 représentantes de 35 pays et territoires se sont réunies pour discuter ensemble de la continuité de ce mouvement. Voici un texte extrait de cette rencontre.

Considérant,

- Que les problèmes de pauvreté et de violence envers les femmes non seulement n'ont pas diminué mais continuent d'augmenter dramatiquement;
- Que les décideurs politiques interpellés par la Marche tant au niveau national que mondial continuent de manifester une absence de volonté politique quant à l'application des grandes conventions et protocoles internationaux particulièrement ceux qui concernent les femmes;
- Que les décideurs économiques interpellés par la Marche (Banque mondiale et Fonds monétaire international) n'ont posé aucun geste permettant d'espérer un "changement de cap" dans leurs orientations et leurs actions;

Considérant,

- L'existence d'un mouvement mondial autonome des femmes suscité par la Marche mondiale;
- L'existence d'un mouvement anti-mondialisation avec lequel il importe de bâtir des alliances solides;

Nous, femmes du monde, réunies dans la Marche mondiale des femmes, en ce 6 octobre 2001;

- Devant les enjeux cruciaux auxquels l'humanité est confrontée;
- Devant la montée sans précédent de la pauvreté dans le monde et des violences exercées contre les femmes;

Nous déclarons que nous sommes déterminées plus que jamais à continuer de marcher ensemble et dans tous les continents parce que nous avons la certitude qu'un autre monde est possible.

**NOUS DÉCLARONS QUE LA
MARCHE MONDIALE DES FEMMES CONTINUE !**

Je vous invite aussi à consulter la page internet suivante :

<http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/3edeclaration.html>

Vous y trouverez un texte rédigé par les femmes du monde intitulé :

«Appel de la Marche mondiale des femmes pour construire un monde égalitaire, solidaire, démocratique et pacifique.»

Approches et orientations dans la pratique des centres de femmes

Approche globale

La vie des femmes est composée de plusieurs dimensions qui sont interreliées.
Le centre de femmes tient compte de toutes les facettes de la vie des femmes. Il ne découpe pas la réalité des femmes en problèmes isolés les uns des autres.

Approche collective

Nous mettons en commun la compréhension et l'expérience que les femmes ont de leur réalité et besoins. C'est ensemble que les femmes prennent la parole, occupent l'espace qu'il leur revient, retrouvent l'autonomie pour décider de leurs choix de vie, deviennent des citoyennes engagées.

Lorsque l'on parle d'orientation féministe, nous entendons

- La confiance dans le potentiel féminin
- La déculpabilisation des femmes
- La valorisation des connaissances et des expériences des femmes
- La prise de conscience des stéréotypes sexistes
- L'analyse des problèmes individuels en rapport avec leurs causes sociopolitiques et patriarcales
- Une démarche d'autonomie permettant aux femmes d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie
- Le respect du cheminement de chacune
- La liberté de choix
- L'entraide, le soutien entre les femmes
- La solidarité
- La recherche de solutions collectives
- Le développement de rapports égalitaires et équitables entre les animatrices et toutes les femmes
- La démystification du rôle de l'experte
- La participation à la vie démocratique et sociale

Ressentez-vous parfois le besoin de sortir de la maison ?

Seriez-vous tenté de participer à des ateliers de développement personnel ?

Recherchez-vous un endroit où développer une complicité entre femmes ?

Avez-vous besoin d'informations diverses ?

Si vous avez répondu oui à l'une ou plusieurs de ces questions, votre Centre de femmes de Mékinac peut vous aider à combler ces besoins.

Source: Document produit par L'R des centres de femmes du Québec

Du 18 au 28 octobre 2001 Les journées québécoises de la solidarité

Qu'on le veuille ou non, nos habitudes de consommation ont un impact direct sur les conditions de vie de plusieurs travailleurs d'ici ou d'ailleurs. Durant ces 10 jours, le comité Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières organise plusieurs activités afin de sensibiliser la population à cette question. Vous pouvez les rejoindre au (819) 373-2598.

CAFÉ ÉQUITABLE



Le café
équitable, vous
connaissez?

Depuis la venue du libre-échange, les politiques de commerce internationales ont défavorisées les travailleurs et travailleuses des pays du sud au profit des multinationales. Le café issu du commerce équitable permet au producteur de recevoir un prix « juste » pour leur travail afin qu'ils arrivent à prendre en charge leur développement.

Comme consommateur, il nous permet de faire un choix socialement éclairé.

Au Centre de femmes de Mékinac, nous vous offrons la possibilité de vous procurer du café équitable en petits sachets (\$2.00) afin d'en faire l'essai. Une initiative à encourager !!!

FORMATION EN ÉCOUTE ACTIVE

Nous sommes à la recherche de personnes désireuses de suivre une formation en écoute active. Cette formation vous sera offerte gratuitement dans le but de former une banque de personnes ressources pour la mise en place d'un service d'écoute sur les heures d'ouverture du centre de femmes.

Communiquez avec nous au 289-2588

Invitation

Nous vous invitons à trouver un nom pour ce bulletin de liaison et à nous faire parvenir vos suggestions au :

211 rue St-Jacques
Sainte-Thècle
GOX 3G0



Femmes de cœur

Nous avons un magnifique site internet réalisé bénévolement par Julie Bordeleau de Sainte-Thècle. Visitez-le et découvrez des femmes d'ici qui sont impliquées dans différents milieux et champs d'intérêt. Cette chronique « FEMMES DE COEUR » est mise à jour à tous les trois mois.

Découvrez maintenant Pierrette Doucet

[http://www.multimania.com/
femmekinac/](http://www.multimania.com/femmekinac/)



ANTIDOTE 1 UNE QUÊTE D'IDENTITÉ

Le programme Antidote est offert sous la forme de 10 rencontres gratuites qui visent l'amélioration de l'estime de soi, la prise en charge personnelle et sociale des femmes en elle et entre elles.

À l'intérieur des rencontres, vous découvrirez des outils simples et appropriés qui font appel à la créativité et qui passent à travers des objets et des personnages qui nous permettent de se reconnaître comme femmes vivant dans un milieu social sur lequel il nous est possible d'opérer des changements. Si vous êtes intéressées par ces rencontres, inscrivez-vous dès maintenant, nous débuterons un groupe dès que possible.

Inscription : 289-2588

ACTIVITÉS À VENIR

7 novembre

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
À la bibliothèque municipale de Grandes-Piles
Sujet : Mon expérience avec les femmes de l'Afrique.
Elsa Lemaire qui a effectué un stage au Mali nous livre son vécu avec les femmes africaines.

15 novembre

Rendez-vous gourmand au Centre de femmes
L'alimentation saine, un regard différent sur notre assiette. Inscription s'il vous plaît

20 novembre

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
Au Centre Communautaire Robert Crête de St-Séverin
Sujet : L'estime de soi
Avec Suzanne Thiffault intervenante sociale du CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan

05 décembre

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
À la salle Brunelle de l'église de St-Tite
Sujet : Les droits des femmes
Avec France Gervais notaire

12 décembre

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
À la M.D.J. L'INDEX de Notre-Dame-de-Montauban
Sujet : La culpabilité (à confirmer)

13 décembre

Rendez-vous gourmand au Centre de femmes
Fabrication et dégustation de desserts de NOËL et aussi l'art de mettre une belle table.
Inscription s'il vous plaît

30 janvier

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
Au local de L'AFÉAS de St-Adelphe
Sujet : Mon séjour avec les femmes du Mali. Madame Elsa Lemaire nous raconte l'expérience qu'elle a vécue avec les femmes africaines dans le cadre des suites de la marche mondiale des femmes de l'an 2000.

07 février

Rendez-vous gourmand au Centre de femmes.
Atelier sur la fabrication du pain,
Inscription s'il vous plaît

20 février

Causerie Atelier Femmes Échanges de 13h à 15 h
À l'Auberge de la Maison Deveault du Lac aux Sables
Sujet : La gestion du stress
Avec Marthe Frigon, intervenante du CLSC-CHSLD de la Vallée de la Batiscan

Connaissez-vous...? LE OU LA COMMISSAIRE D'ÉCOLE

Voici les réponses aux questions abordées dans l'édition de mars dernier.

La ou le commissaire n'a pas de pouvoir individuel reconnu légalement. Il assume ses fonctions au sein du conseil des commissaires. C'est le conseil des commissaires qui est l'entité ayant des pouvoirs reconnus par la loi sur l'instruction publique.

Les deux grandes composantes de la fonction de commissaire sont, premièrement l'administration de la commission scolaire à titre de représentant élu d'un milieu, et deuxièmement la représentation de ce même milieu à titre d'intermédiaire entre le citoyen, le parent et la commission scolaire.

Les commissaires sont à la fois les représentants des citoyens en ce qui a trait à l'éducation publique des élèves jeunes et adultes, et des administrateurs oeuvrant au sein d'un conseil dont la fonction première est de s'assurer que les personnes relevant de sa compétence reçoivent les services éducatifs auxquels elles ont droit de façon équitable.

Comme représentant des citoyens, le commissaire assume des fonctions semblables à celles de toute personne élue au sein d'un gouvernement tel un conseiller municipal ou encore un député.

Le commissaire doit être à l'écoute des besoins des citoyens, il est le porte-parole de son milieu. Il reçoit les demandes, les identifie, les analyse, recherche les meilleures solutions, répond aux demandes ou les réfère à qui de droit et donne un suivi, le tout sans cesse sous l'angle de la collectivité.

Le commissaire agit comme force équilibrante entre les citoyens et l'appareil administratif.

Par sa représentation dans le milieu le commissaire peut établir des liens avec des organismes communautaires et socio-économiques, afin qu'ensemble ils recherchent des solutions qui répondent aux besoins de leur communauté.

Cependant les commissaires doivent veiller à ce que les préoccupations particulières qu'ils véhiculent ne viennent pas remettre en cause les préoccupations d'ensemble de la population desservie par la commission scolaire.

De là le défi d'équilibre entre leur rôle de représentant d'un quartier donné avec celui d'administrateur d'une commission scolaire très vaste et divisée en vingt et un quartiers différents comme à la Commission Scolaire de l'Énergie.

Si vous êtes intéressées par la Commission Scolaire de l'Énergie, visitez son site internet.

www.csenergie.qc.ca

Danielle Bolduc,
Commissaire à la Commission
Scolaire de l'Énergie